



Viry-Chatillon, le 13 novembre 2017

Le Maire de Viry-Chatillon

À l'attention de la communauté  
éducative

Madame, Monsieur,

Comme je m'y étais engagé le 8 juin 2017, une nouvelle concertation sur les rythmes scolaires a été initiée en septembre 2017 avec une première réunion sur le bilan de la réforme des rythmes scolaires qui s'est tenue le 28 septembre dernier, dans le cadre des instances de travail et de vie de notre Projet Éducatif de Territoire.

Ce bilan a montré les forces de cette réforme qui a pu faire émerger un véritable partenariat de la communauté éducative castelviroise pour atteindre une nécessaire convergence et cohérence de nos interventions dans l'intérêt premier des enfants. Il a également montré les insuffisances avec en premier lieu un impact significatif pour les enfants qui sont bousculés et semblent fatigués par ces nouveaux rythmes.

Le décret n°2017-1108 du 27/06/2017 portant Dérogations à l'organisation de la semaine scolaire a rappelé que :

- d'une part, le régime de droit commun reste la semaine à 4,5 jours avec le mercredi matin :

- d'autre part, il est possible de proposer une adaptation à cette organisation ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaire sur huit demi-journées réparties en 4 jours.

Je souhaite pour ma part que l'organisation qui sera retenue pour la rentrée 2018 soit le fruit d'un travail concerté avec l'ensemble de la communauté éducative. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir me retourner le présent courrier complété de votre réponse à la question qui vous est posée.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette démarche et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Le Maire  
Jean-Marie VILAIN

## Questionnaire sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018

Fonction : .....

Écoles d'affectation :

Maternelle : ..... Élémentaire : .....

**Quelle organisation des rythmes scolaires souhaitez-vous pour la rentrée 2018 ?**

<input type="checkbox"/> Conserver l'organisation actuelle	<input type="checkbox"/> École répartie sur 4 jours
<u>Lundi, mardi, jeudi et vendredi :</u> École de 8h30 à 11h30 École de 13h30 à 15h45 <u>Mercredi</u> École de 8h30 à 11h30	<u>Lundi, mardi, jeudi et vendredi :</u> École de 8h30 à 11h30 École de 13h30 à 16h30 <u>Pas d'école le mercredi</u>

Commentaires :

.....  
.....  
.....

**Document à remettre auprès de l'équipe de l'école (enseignants ou animateurs) au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2017.**

Signature